

Association pour la Démocratie, l'Écologie et la Solidarité

ADES

12, rue Voltaire

38000 GRENOBLE

contact@ades-grenoble.org

www.ades-grenoble.org

Communiqué du 9 juillet 2009

Antennes, le maire nous brouille l'écoute !!!

Lors des élections municipales, pour gagner quelques voix, le maire s'était engagé par écrit auprès du collectif antennes de la Villeneuve, à enlever les antennes de téléphonie mobile sur les immeubles d'ACTIS de la Villeneuve avant la fin juin 2008.

Sur ce sujet le maire n'a jamais rien fait. En tant que député il n'a jamais déposé de projet de loi demandant la baisse des puissances des antennes, en tant que maire il n'a rien fait vis-à-vis des opérateurs pour qu'ils diminuent la puissance.

Lors du dernier mandat, la Présidente d'ACTIS s'est déclarée favorable à ce que les antennes soient enlevées à partir du moment où la ville payerait les indemnités de rupture de contrat ou bien que les opérateurs baissent la puissance à 0,6 V/m. Les contrats ont été passés avant 2001 et en 2003 des avenants ont été passés à un moment où il n'y avait aucune contestation sur les antennes. Ces avenants ne sont pas passés en conseil d'administration d'ACTIS, c'est une compétence du directeur.

Par conte la nouvelle Présidente d'ACTIS ne s'est toujours pas prononcée publiquement sur ce sujet, faisant partie de la liste du maire elle est solidaire de ce dernier et devrait agir pour démanteler les antennes du 50 place des Géants.

Le maire ne tient pas ses promesses, cela devient une habitude. Lorsqu'il s'est engagé début 2008 à faire démanteler les antennes sur les immeubles des Fresnes (c'est enfin fait avec beaucoup de retard) et du 50 place des Géants, il ne connaissait visiblement rien au problème, mais peu importe, l'important c'est de faire des voix.

Maintenant pour essayer de se sortir de ce piège, dans lequel il s'est mis tout seul, le maire essaye de faire diversion en laissant croire qu'il ne peut pas faire retirer les antennes du 50 avant la fin des contrats et fait semblant de croire qu'il découvre que les contrats se terminent en 2012 !

Mais début 2008 lorsqu'il écrit au collectif, il ne précise jamais qu'il devra attendre la fin des contrats, il s'engage à enlever purement et simplement les antennes avant fin juin 2008.

Enlever les antennes ne pose aucun problème technique, il suffit de payer l'indemnité de fin de contrat, mais le maire est près de ses sous, sauf pour les dépenses de prestige.

L'ADES soutient le collectif antennes de la Villeneuve, notamment dans ses démarches juridiques, et poursuit ses demandes pour qu'une loi impose une baisse de puissances des antennes seule solution durable sur cette question. En attendant l'ADES demande au maire d'appliquer son engagement et de faire enlever rapidement les antennes du 50 place des Géants.